

LA DYNAMOPHILIE

À propos de ce sport

La dynamophilie est au programme des Jeux paralympiques depuis 1964, à Tokyo, au Japon. L'épreuve pour les femmes a été ajoutée plus récemment aux Jeux paralympiques de Sydney, en Australie, en 2000.

Dans le cadre de cette épreuve, les athlètes participent au **développé couché**. Les athlètes sont couchés sur un appareil officiel où leur tête, leur tronc (y compris les fesses), leurs jambes et les talons sont étendus et touchent l'appareil pendant toute la durée du lever. **L'athlète amène la barre au niveau de son thorax et la maintient en place. Une fois que la barre est stable, l'athlète pousse vers le haut jusqu'à ce que ses bras soient entièrement étendus et suspend la barre en place jusqu'à ce que le signal de l'officiel soit donné.** Le nom de l'athlète est prononcé et il ou elle a deux minutes pour terminer le mouvement entièrement. Chaque athlète a droit à trois essais et un quatrième essai est accordé si l'athlète tente de briser un record. Si l'athlète essaie d'établir un nouveau record, il ou elle obtient trois minutes pour compléter le mouvement. **Le vainqueur est l'athlète qui réussit à lever le poids libre le plus lourd.**



Admissibilité

Malgré le fait que tous les athlètes doivent posséder un brevet valide pour assurer leur admissibilité à la compétition, celle-ci est une compétition ouverte. **Ainsi, quelque soit leur handicap, tous les athlètes compétitionnent les uns contre les autres.**

Modifications



Exception faite de certains ajustements, les règlements de la [Fédération internationale de powerlifting](#) (dynamophilie) guident la compétition paralympique. **Pour les aider lors d'une compétition, les athlètes ont le droit d'avoir les jambes attachées à l'appareil de développé couché entre les chevilles et les hanches.** Une seule ceinture peut être utilisée et dans le cas d'un athlète atteint de paralysie cérébrale, deux ceintures sont permises. De plus, les athlètes qui ont la paralysie cérébrale ou un autre désordre neurologique connexe s'exécutent avec leurs genoux fixés et un stoppeur approuvé sous les genoux. Les athlètes qui sont amputés ont le droit de porter un membre artificiel.

Pour assurer la sécurité, il se peut qu'on interdise la compétition à des athlètes qui ont un handicap des membres supérieurs si un officiel juge qu'il serait trop dangereux pour l'athlète de s'exécuter. Plusieurs raisons peuvent justifier l'exclusion d'un athlète en raison de la violation de règles comme, par exemple, une position inappropriée du corps, un non respect du signal de l'officiel, un écart dans la hauteur de la barre pendant le mouvement et le contact avec la barre pendant le lever.